

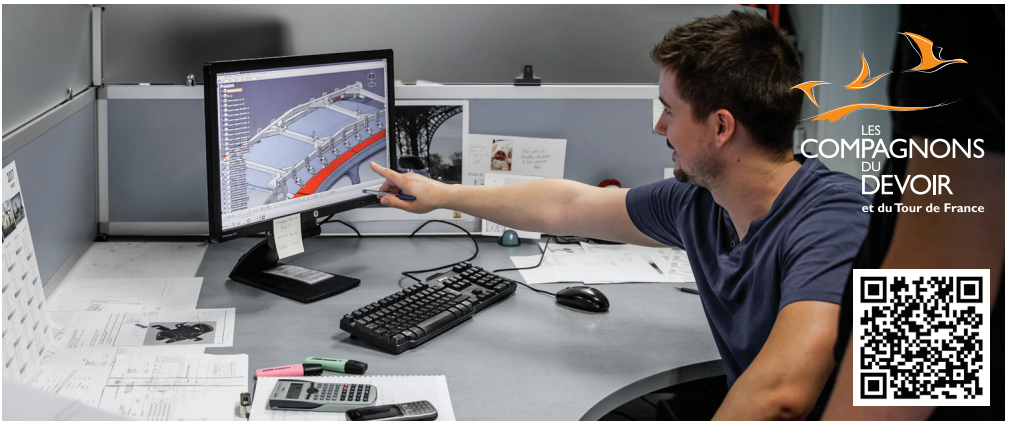
CARROSSERIE CONSTRUCTION



#conception

#créativité

#surmesure



Le carrossier constructeur ou la carrossière constructrice exerce dans la création et la fabrication de véhicules de tous types pour diverses utilisations : automobiles de tourisme, voitures de compétition, prototypes, poids lourds, transports en commun, bateaux, avions, motos... Il (elle) maîtrise la DAO-CAO, la conception de structures, la fabrication de châssis ou encore la réalisation de carrosseries aux courbes complexes. Il (elle) doit se tenir informé(e) des évolutions de son métier et respecter les contraintes de fabrication liées au *Code de la route*.

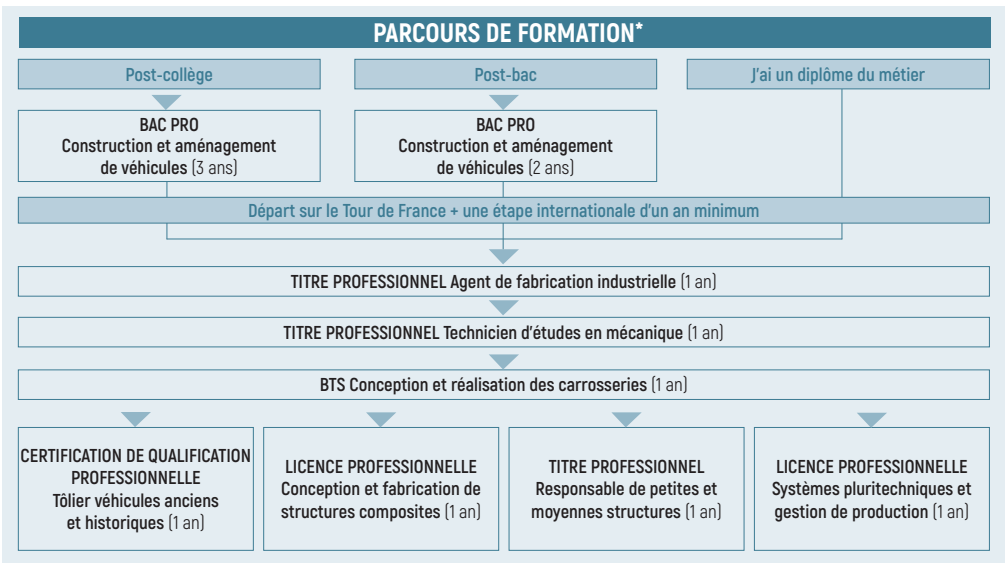
Les qualités requises sont la polyvalence, la rigueur et le sens des responsabilités.

DEBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Prototypiste –
 Technicien(ne) qualifié(e) – Responsable d'atelier –
 Chef(fe) de projet – Technicien(ne) des méthodes –
 Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière
 et à partir de 3 000 €
 pour un(e) responsable d'atelier.



INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.